

Combien ça coûte ?

Au fil de l'Hers a été conçu par la collectivité avec une vocation sociale. Le coût des loyers et des services est pensé pour convenir à des retraités avec des petits revenus.

Quelles aides ?

Les résidents peuvent bénéficier :

- des aides au logement,
- d'une aide à domicile possiblement subventionnée
- de professionnels para-médicaux
- de la télé-assistance

Ces aides peuvent se combiner et s'additionner.

À qui s'adresser ?

La collectivité a confié l'animation de l'habitat regroupé à Énergies de la Piège. Cette association est à la fois un Centre social (structure qui accompagne les initiatives des habitants et crée du lien entre eux) et une France Service (accompagnement de l'accès aux services et aux droits).

Contact

Énergies de la Piège est présente dans l'élaboration de votre projet, répond à vos questions et vous aide dans la constitution de votre dossier de demande d'accueil.



Association Énergies de la Piège

9, rue des Rosiers
11410 Salles-sur-l'Hers
04 68 60 38 98

accueil@energiespiege.org



Réalisé par POCA - www.pocaventure.fr - Ne pas jeter sur la voie publique



AU FIL DE L'HERS

L'habitat regroupé « Au Fil de l'Hers » est une solution proposée par la commune de Salles-sur-l'Hers aux habitants âgés du territoire ou ayant un lien avec celui-ci. Au « Fil de l'Hers » vient en amont des solutions plus classiques comme la maison de retraite.



A qui s'adresse « Au fil de l'Hers » ?

C'est un habitat regroupé proposé aux personnes âgées qui ne souhaitent plus vivre chez elles mais qui veulent continuer à vivre dans l'environnement géographique qu'elles connaissent. Ce type d'habitat offre la possibilité de continuer à avoir une vie personnelle dans un logement privatif, tout en profitant des atouts d'une vie en collectivité.



Comment fonctionne « Au fil de l'Hers » ?

« Au fil de l'Hers » est un petit ensemble de 10 logements (6 T3 et 4 T2), non meublés, indépendants et conçus pour répondre aux besoins de l'avancée dans l'âge :

- Situation proche du centre-bourg,
- Logements prenant en compte les difficultés de mobilité,
- Loyers abordables,
- Services complémentaires facilités
- Animations collectives et lien avec les associations locales

Des espaces communs utilisables par tous permettent aux habitants de l'habitat regroupé de se rencontrer :

- « Le Cantou » est le véritable foyer de notre habitat regroupé. C'est une salle commune que l'on peut aussi réserver pour des fêtes familiales et autres occasions : un lieu pour se retrouver à tout moment
- Un jardin partagé de 200 mètres carrés à investir
- « La Cabirole » est la salle d'activités. Elle permet de partager des moments avec les autres habitants du territoire

Tout ceci compose un environnement sécurisant et vivant, dans le cadre d'un projet de vie sociale partagé. L'objectif est de favoriser le « vivre ensemble » afin de limiter le risque d'isolement des résidents. Ce projet permettra aussi de développer la vie collective au sein de l'habitat par l'organisation d'activités communes conviviales qu'elles soient culturelles ou sportives. Il offrira également aux habitants qui le veulent la possibilité de s'insérer dans la vie des associations du territoire.

Les seniors qui choisiront « Au fil de l'Hers » pourront ainsi adhérer au projet de vie sociale et seront les acteurs de sa mise en œuvre.

